

DEPARTEMENT

Séance du 24 février 2026

**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux-mille-vingt-six et le vingt-quatre février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres  
afférents au  
conseil municipal :**  
En exercice : 15

**Présents :** Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, adjoints au maire.  
Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela et Messieurs EYNAUD Éric, RAMILSON Gilles.

Qui ont pris part  
à la délibération : 9

**Absents excusés :** Mesdames BAYEUL Julie, BRETON Magali, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian, GESLIN Arnaud.

**Date de la convocation :**  
16 février 2026

**A été nommé secrétaire de séance :** Madame BERTRAND Sylvie

**Date d'affichage :**

**Objet de la délibération : Demande d'une aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux d'aménagement, création de parking drainant RD 99 liaison Allée des Cigales et éclairage public**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il serait nécessaire d'envisager des travaux d'aménagement et création d'un parking drainant RD 99 Allée des Cigales et mise en place d'éclairage public afin de créer de nouvelles places de stationnement éclairées. Aussi afin de permettre à la commune de mener à bien ce projet, Monsieur le maire propose de demander l'aide financière du Conseil départemental pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande. Le plan de financement se décomposerait comme suit :

<b>COUT H.T.</b>	<b>FINANCEMENTS</b>
86.488,00 €	Département : 59 500,00 €
	Autofinancement Commune : 26.988,00 €
Total H.T. : 86.488,00 €	TOTAL FINANCEMENTS : 86.488,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet de travaux d'aménagement, création de parking drainant RD 99 liaison Allée des Cigales et éclairage public ;

**AUTORISE** Monsieur le maire à demander l'aide financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande financière.

Vote : - Pour – 9 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2026 07

Accusé de réception en préfecture  
013-211300579-20260224-2026-07-DE  
Date de réception préfecture : 26/02/2026